

Le **C.A.P Esthétique Cosmétique Parfumerie** est un diplôme de niveau 3 qui forme des professionnels qualifiés en soins esthétiques visage, mains, pieds, maquillage visage, ongles et épilations. C'est le diplôme minimum nécessaire pour s'installer et exercer dans ce domaine.

Le titulaire de ce CAP sera capable de conseiller, vendre des produits cosmétiques, des produits de parfumerie ou prestations de services esthétiques.

**”Plus qu'un diplôme, un savoir faire”**

### Objectifs du C.A.P

- Réaliser des soins esthétiques du visage et épilations
- Réaliser des maquillages du visage et des ongles
- Réaliser des soins des ongles
- Réaliser des soins des mains et des pieds
- Réaliser des colorations des cils et sourcils
- Accueillir, conseiller et vendre des prestations et produits cosmétiques
- Participer à la vie d'un institut de beauté

### Méthodes mobilisées

- Mise en situation professionnelle
- Cours théoriques & cours de pratiques
- Préparation aux contenus des programmes du référentiel du diplôme de l'éducation nationale RNCP 31041

### Poursuite d'études

- Brevet Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie
- BAC Professionnel Esthétique Cosmétique Parfumerie
- Après le BP/Bac pro :
- Brevet de maîtrise Esthétique Cosmétique Parfumerie
- BTS Esthétique (3 options différentes)
- Formation de Socio-esthéticienne

### Contenu de la formation

- Techniques esthétiques & sciences associées
- Conduite d'un institut de beauté
- Prévention Santé Environnement
- Mathématiques, Sciences physiques
- Français, Histoire/Géographie
- Anglais
- Chef d'oeuvre
- Education Physique et Sportive
- Arts appliqués (facultatif)

### Modalités d'évaluation

- Évaluation de l'acquisition des compétences
- Examen blanc, épreuves ponctuelles
- Examen final

### Insertion professionnelle

- Esthéticien(ne)
- Conseiller(e) de vente
- Maquilleur/Maquilleuse
- Spa praticien
- Prothésiste onguulaire
- Vendeur(se) en parfumerie
- Conseiller en image
- Lieux : Institut de beauté, parfumerie, à domicile, centre de soins, etc...

### Contactez-nous



187 avenue Jean Chaptal  
30340 Méjannes les Alès



06.67.61.88.92



arisliaformation@hotmail.com

<b>CAP 1 AN (reconversion professionnelle)</b>	Initial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prérequis : être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou plus, avec validation d'une LV1</li> <li>• Tarif : 3000€</li> <li>• Sac de fournitures professionnelles : 500€</li> </ul>
	Alternance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prérequis : être titulaire d'un diplôme de niveau 3 ou plus, avec validation d'une LV1</li> <li>• Frais pris en charge par les Opérateurs de Compétences des entreprises d'accueil (OPCO)</li> <li>• Sac de fournitures professionnelles : pris en charge par l'OPCO</li> </ul>
<b>CAP 2 ANS</b>	Initial	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prérequis : accessible dès la sortie de la 3ème</li> <li>• 1ère année : 3000€, 2ème année : 3000€</li> <li>• Sac de fournitures professionnelles : 500€</li> </ul>
	Alternance	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Prérequis : accessible dès la sortie de la 3ème</li> <li>• Frais pris en charge par les Opérateurs de Compétences des entreprises d'accueil (OPCO)</li> <li>• Sac de fournitures professionnelles : pris en charge par l'OPCO</li> </ul>

## Modalités de recrutement

## Public

Candidature ouverte toute l'année

Ouvert à tous

- CV+ lettre de motivation-diplôme et/ou relevé de notes
- Entrée en formation mi septembre à mi octobre
- Admission sur dossier et possibilité d'entretien

Adaptation possible pour les personnes en situation d'handicap

## NOTRE ÉCOLE

- Classe réduite
- Accompagnement dans la recherche d'une entreprise
- Séances de soutien scolaire
- Initiations offertes : restructuration du regard, extensions de cils ou pose américaine

## Conditions d'obtention du diplôme

10/20 minimum en domaine professionnel ainsi qu'une moyenne général supérieure à 10.

Chaque bloc de compétences est validé de façon indépendante. En cas de non obtention du diplôme, les notes supérieures à 10 peuvent être conservées.

## L'alternance

Dans le cadre du contrat d'alternance, l'apprenti perçoit un salaire qui correspond à un pourcentage du SMIC selon la convention collective en vigueur. Ce pourcentage évolue en fonction de l'âge de l'apprenti et de son ancienneté dans l'entreprise.

**Cette formation vous offre la possibilité de vous former aux techniques de base liées aux métiers de la beauté, afin de répondre aux exigences des futurs employeurs pour débiter votre carrière.**

## Contactez-nous



187 avenue Jean Chaptal  
30340 Méjannes les Alès



06.67.61.88.92



arisliaformation@hotmail.com